

du Sud

La querelle autour de Saint-Nicolas n'est pas terminée !

Serait-ce une querelle d'un autre temps, que celle de revendiquer la « marque déposée » Saint Nicolas uniquement pour Nancy et Saint-Nicolas-du-Port? En Alsace en tout cas, Saint Nicolas fait partie également du patrimoine dans de nombreuses communes. Ce serait intéressant de dénombrer le nombre de communes, de lieux-dits, de marchés qui se réfèrent au saint patron des enfants! En tout cas, à Voegtlinshoffen, le maire, la présidente du Sivom du canton de Wintzenheim, le curé de la communauté de paroisses des Trois Châteaux rappellent que les liens entre la commune et Saint-Nicolas existent depuis 1145. L'église porte son nom, on y conserve des reliques du saint, le blason communal porte la crosse du saint, il y a un caveau Saint-Nicolas, une côte Saint-Nicolas ainsi qu'une fontaine qui lui est dédiée..... J.B.